

[Projet BAARA]

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°005/2025/HELVETAS RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS/INTRANTS/EQUIPEMENTS POUR LES BENEFICIAIRES DU CO-INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DU PROJET BAARA.

Financement : Agence Autrichienne pour le Développement (ADA)

Septembre 2025

Nom du projet	Projet BAARA
No du projet	3210/401.3100
Code budget	4.1.13

SOMMAIRE

<u>PIECE 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT</u>	3
<u>PIECES II : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES</u>	9
<u>PIECE N°III : CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES</u>	21
<u>PIECE N°IV : CADRE DE BORDEREAUX DES PRIX UNITAIRES</u>	23
<u>PIECES N°V : CADRE DES DEVIS QUANTITATIFS ET ESTIMATIF</u>	25
<u>PIECE N°VI : MODELES</u>	31



Soutenu par la

 **Coopération
Autrichienne pour
le Développement**

PIECE 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/2025/HELVETAS relatif à la fourniture de Matériels/Intrants/Equipements pour les bénéficiaires du Co-investissement pour compte du projet BAARA.

1. Objet

Le présent appel d'offres national ouvert a pour objet la fourniture et la livraison de Matériels/Intrants/Equipements pour les bénéficiaires du Co-investissement pour le compte du projet BAARA.

2. Contexte du projet et de l'acquisition

Au Burkina Faso, les jeunes représentent 77,9% de la population totale (RGPH, 2019) et restent confrontés au défi de l'insertion socioéconomique. En vue de contribuer à lever les contraintes, des interventions sont portées par l'Etat burkinabè mais aussi par ses partenaires.

C'est le cas du projet d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes appelé « projet Baara ». Le présent projet « BAARA » a pour objectif de promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes en particulier les hommes et les femmes de 15 à 35 ans des milieux rural, urbain et péri-urbain du corridor Boromo-Houndé-Bobo -Dioulasso- Banfora-Niangoloko.

Le projet « BAARA » vise également à promouvoir la participation citoyenne et l'emploi de la jeunesse burkinabè, la résilience économique et la stabilité de la tranche jeune, la prise en compte des personnes vulnérables (PDI). L'action repose sur la promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural, urbain et péri-urbain

Financé par l'Agence Autrichienne de Développement (ADA), il sera exécuté sur une durée de trois ans (Novembre 2023 à octobre 2025) par Helvetas.

La démarche d'intervention du projet axée sur l'approche « projet de vie » prévoit entre autres la sensibilisation sur les opportunités d'emploi et d'auto-emploi, la mobilisation de 2000 jeunes en vue de les accompagner à développer des entreprises viables et durables dans les filières de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement et de l'artisanat.

L'accompagnement de ces jeunes se fait sur la base des demandes de matériel, intrants et équipements exprimés issus de leur projet de vie.

Ces besoins exprimés seront actualisés suivant les interventions : formations en entrepreneuriat et coaching et formations techniques.

Suivant les besoins, un modèle d'accompagnement sera construit à travers l'appui à l'accès au matériel pour le démarrage ou le renforcement de l'activité du jeune : le Co-investissement.

Il s'agit de sélectionner et accompagner des jeunes dans la conduite de leurs activités entrepreneuriales. Cette sélection se fera sur la base d'une évaluation conduite par l'équipe projet, les Prestataires de Services Locaux (PSL) et les centres de formation technique et suivant des critères préétablis et consignés dans la stratégie de Co-investissements.

Dans sa démarche, le Co-investissement, sera conduit selon les procédures de Helvetas, et sera mise en œuvre avec le concours des fournisseurs de équipements/matériels/et Intrants sélectionnés dans chaque commune.

Aussi ces termes de références ont été élaborés pour décrire la méthodologie de distribution des kits à travers le Co-investissement.

Pour cette année 2025, le Co-investissements est prévu pour toucher au moins 692 jeunes dans le domaine de l'élevage, de l'agriculture, de l'artisanat, et de l'agroalimentaire ayant soumis leurs besoins avec l'appui des PSL coachs pourront être soutenus avec des kit (équipements/matériels/intrants).

3. Allotissement

Les acquisitions faisant l'objet du présent appel d'offre national ouvert seront exécutées en **vingt-quatre (24) lots Détaillés dans le tableau ci-dessous :**

Lots	Détails	Communes de livraison
Agroalimentaire et Artisanat		
Lot 1	Acquisition de matériels Agroalimentaire et d'artisanat	Banfora + Niangoloko + Bérégadougou + Tiéfora +Péni +Toussiana
Lot 2	Acquisition de matériels Agroalimentaire	Bobo Dioulasso
Lot 3	Acquisition de matériels pour l'artisanat	Bobo Dioulasso
Lo 4	Acquisition de matériels Agroalimentaire et d'artisanat	Boni+ Boromo + Pâ+ Lena
Lot 5	Acquisition de matériels Agroalimentaire et d'artisanat	Koumbia + Houndé
Agriculture		
Lot 6	Acquisition de matériels Agricoles	Banfora + Niangoloko
Lot 7	Acquisition de matériels Agricoles	Bobo-Dioulasso
Lot 8	Acquisition de matériels Agricoles	Boromo + Pâ + Houndé + Koumbia
Lot 9	Acquisition de matériels Agricoles	Bérégadougou + Péni +Toussiana + Tiéfora +Lena + Boni
Matériels d'Elevage		
Lot 10	Acquisition de matériels pour l'élevage (volailles, ruminants, et porcs)	Niangoloko

Lot 11	Acquisition de matériels pour l'élevage (volailles, ruminants, et porcs)	Banfora
Lot 12	Acquisition de matériels pour l'élevage (volailles, ruminants, et porcs)	Bobo
Lot 13	Acquisition de matériels pour l'élevage (volailles, ruminants, et porcs)	Boni + Pâ
Lot 14	Acquisition de matériels pour l'élevage (volailles, ruminants, et porcs)	Boromo
Lot 15	Acquisition de matériels pour l'élevage (volailles, ruminants, et porcs)	Houndé
Lot 16	Acquisition de matériels pour l'élevage (volailles, ruminants, et porcs)	Koumbia + Lena
Lot 17	Acquisition de matériels pour l'élevage (volailles, ruminants, et porcs)	Peni + Bérégadougou
Lot 18	Acquisition de matériels pour l'élevage (volailles, ruminants, et porcs)	Toussiana + Tiefora
Animaux		
Lot 19	Acquisition d'animaux pour l'élevage et l'embouche (volailles, ruminants, et porcs)	Banfora + Niangoloko
Lot 20	Acquisition d'animaux pour l'élevage et l'embouche (volailles, ruminants, et porcs)	Bobo + Lena
Lot 21	Acquisition d'animaux pour l'élevage et l'embouche (volailles, ruminants, et porcs)	Houndé + Koumbia
Lot 22	Acquisition d'animaux pour l'élevage et l'embouche (volailles, ruminants, et porcs)	Boni + Boromo + Pâ
Lot 23	Acquisition d'animaux pour l'élevage et l'embouche (volailles, ruminants, et porcs)	Bérégadougou + Tiéfora

Lot 24	Acquisition d'animaux pour l'élevage et l'embouche (volailles, ruminants, et porcs)	Péni + Toussiana
--------	---	------------------

4. Financement

Le financement est assuré par Agence Autrichienne pour le Développement (ADA) dans le cadre du Projet BAARA.

5. Participation

La mise en concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration burkinabé.

6. Délai de livraison

A compter du lendemain de l'ordre de service de commencer les livraisons, le délai de livraison est de vingt un (21) jours pour chaque lot.

7. Consultation du dossier

Le présent appel d'offres peut être consulter gratuitement sur le site internet de HELVETAS Burkina à travers le lien <https://www.helvetas.or/g/bfaopportunités>

- ✓ Au siège de HELVETAS à Ouagadougou (Quartier Zogona, 488 rue PougI-Maka 06 BP 9051 Ouagadougou (Tél : +226 25 36 37 73) ;
- ✓ Au bureau régional de HELVETAS à Bobo Dioulasso (Quartier résidentiel secteur N°05, Rue François Vilain / 01 BP 1206 Bobo-Dioulasso /Tél : +226 20 97 11 94) ;
- ✓ Au bureau régional de HELVETAS à Banfora (Tél : +226 20 91 06 73)

8. Acquisition du dossier

Les personnes intéressées par le présent appel d'offres international peuvent **acquérir gratuitement** le dossier au lieu ci-dessus indiqué. Cependant, la soumission est conditionnée au paiement d'une somme forfaitaire de vingt cinq mille (25 000) F CFA.

9. Lieu et date de dépôt

Les propositions devront être déposées où parvenir **au plus tard le mercredi 15 octobre 2025 à 11 H 00 T.U** :

- Au bureau régional de HELVETAS à Bobo Dioulasso (Quartier résidentiel secteur N°05, Rue François Vilain / 01 BP 1206 Bobo-Dioulasso /Tél : +226 20 97 11 94.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour à partir de 11 H 30 en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

11. Délai d'engagement

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs propositions pour un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de remise des propositions.

12. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus par écrit jusqu'au *06 Octobre 2025 à 11H 00 T.U* à l'adresse suivante : **offres.bf@helvetas.org** avec l'objet : « Question sur l'avis d'appel d'offres national ouvert relatif à l'acquisition des Matériels/Intrants/Equipements pour les bénéficiaires du Co investissement ».

Aucun renseignement n'est délivré par téléphone. Les questions transmises tardivement ne pourront pas être traitées.

NB : HELVETAS Burkina Faso se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie de l'avis d'appel d'offres national ouvert.

Pour HELVETAS Burkina Faso

Paolo PENNATI

Directeur Pays



Soutenu par la

 Coopération
Autrichienne pour
le Développement

PIECES II : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRE

CHAPITRE I : Instruction aux soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent se conformer scrupuleusement aux présentes instructions et fournir tous les renseignements nécessaires, faute de quoi, ils pourraient être éliminés.

Article I. Objet de l'appel d'offres national ouvert

Le présent Appel d'offres national ouvert a pour objet *la fourniture de matériels, équipement et intrants aux bénéficiaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet BAARA par le fournisseur sélectionné à l'issue du processus.*

Article II. Allotissement

Les *équipements, matériels et intrants* objet du présent appel d'offres national ouvert sont répartis en **vingt-quatre (24) lots** :

Lots	Détails	Communes de livraison
Agroalimentaire et Artisanat		
Lot 1	Acquisition de matériels Agroalimentaire et d'artisanat	Banfora + Niangoloko + Bérégadougou + Tiéfora +Péni +Toussiana
Lot 2		Bobo Dioulasso
Lot 3		Bobo Dioulasso
Lo 4		Boni+ Boromo + Pâ+ Lena
Lot 5		Koumbia + Houndé
Agriculture		
Lot 6	Acquisition de matériels Agricoles	Banfora + Niangoloko
Lot 7		Bobo-Dioulasso
Lot 8		Boromo + Pâ + Houndé + Koumbia
Lot 9		Bérégadougou + Péni +Toussiana + Tiéfora +Lena + Boni
Matériels d'Elevage		
Lot 10	Acquisition de matériels pour l'élevage (volailles, ruminants, et porcs)	Niangoloko
Lot 11		Banfora
Lot 12		Bobo
Lot 13		Boni + Pâ
Lot 14		Boromo
Lot 15		Houndé
Lot 16		Koumbia + Lena
Lot 17		Péni + Bérégadougou

Lot 18		Toussiana + Tiéfora
Animaux		
Lot 19	Acquisition d'animaux pour l'élevage et l'embouche (volailles, ruminants, et porcs)	Banfora + Niangoloko
Lot 20		Bobo + Lena
Lot 21		Houndé + Koumbia
Lot 22		Boni + Boromo + Pâ
Lot 23		Bérégadougou + Tiéfora
Lot 24		Péni + Toussiana

Article III. Candidat admis à soumissionner

La mise en concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration burkinabé.

Article IV. Composition du Dossier d'Appel d'offres national ouvert

Le dossier d'appel d'offres, se compose des pièces suivantes :

1. L'avis d'appel d'offres,
2. Les présentes instructions aux soumissionnaires,
3. Le cahier des clauses techniques particulières,
4. La fiche de renseignements sur les qualifications et les capacités des soumissionnaires,
5. Le modèle de confirmation de l'absence de conflit d'intérêt,
6. Le cadre du devis quantitatif,
7. Le cadre du bordereau des prix unitaires,
8. Le modèle de cautionnement d'avance,
9. Le modèle de lettre d'engagement.

Les autres documents.

On attend des soumissionnaires qu'ils examinent toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenues dans le dossier d'appel d'offres : ceux-ci leur seront opposables. Les soumissionnaires assument les risques de défaut de fourniture des renseignements exigés par le dossier d'appel d'offres ou de la présentation d'une offre non strictement conforme aux exigences des documents de l'appel d'offres. Ces carences peuvent entraîner le rejet de leurs offres

Article V. Cout de l'appel d'offres national ouvert

Le soumissionnaire paiera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et HELVETAS ne sera en aucun cas responsable de ces coûts ni tenue de les payer, de quelque façon que se déroule le processus de l'Appel d'offres national ouvert et quel qu'en soit le résultat.

Article VI. Eclaircissements apportés au dossier d'Appel d'offres national ouvert.

Aucun renseignement n'est délivré par téléphone. Les questions éventuelles peuvent être soumises jusqu'au **06 octobre 2025 à 11H00 T.U**, à l'adresse **offres.bf@helvetas.org** avec en objet :

« Question sur l'avis d'appel d'offres national ouvert relatif à l'acquisition des Matériels/Intrants/Equipements pour les bénéficiaires du Co investissement ».

Les questions transmises tardivement ne pourront pas être traitées.

Des copies de la réponse de Helvetas Burkina Faso ainsi que de la demande qui l'a suscitée mais sans indication sur son origine seront adressées à toutes les entreprises qui auront déjà acheté le dossier d'appel d'offres.

Article VII. Modification du dossier d'Appel d'offres national ouvert.

Jusqu'à une semaine avant la date limite fixée pour la remise des offres, Helvetas se réserve le droit, pour quelque motif que ce soit, de sa propre initiative ou à la suite d'une demande d'éclaircissement présentée par un soumissionnaire potentiel, de modifier le dossier d'appel d'offres en procédant à la publication d'un additif ou d'un rectificatif.

Pour donner aux soumissionnaires potentiels suffisamment de temps pour modifier leur soumission à la suite d'un additif ou d'un rectificatif, Helvetas se réserve le droit de reporter la date limite de remise des offres.

Article VIII. Documents constitutifs de l'offre

L'offre préparée par le soumissionnaire comprendra une offre technique et une offre financière.

1. L'offre technique comprendra :

- la procuration écrite attestant l'habilitation de la personne à engager le fournisseur s'il y a lieu ;
- une attestation d'inscription au Registre de commerce (RCCM) ;
- une Attestation de Situation Fiscale (ASF) ;
- une Attestation de Situation Cotisante (ASC) ;
- Une attestation de Non-engagement au trésor public (ANJE) ;
- Une attestation de la direction chargée de la réglementation du travail et des lois sociales ;
- Un Certificat de non faillite, de redressement et de liquidation judiciaire ;
- les renseignements sur les qualifications et les capacités des soumissionnaires ;
- une caution de garantie de soumission par lot (voir annexe 3)
- une attestation d'absence de conflit d'intérêt (voir annexe 4) ;
- un Calendrier de livraison
- une Spécification technique des équipements, matériels et intrants : photos et prospectus et données comprenant :
 - a. une description détaillée des principales caractéristiques techniques ;
 - b. un commentaire clause par clause des spécifications techniques, démontrant que les équipements et services connexes correspondent pour l'essentiel à ces spécifications, ou une liste des réserves et différences par rapport aux dispositions desdites spécifications techniques.
- Au moins trois (03) marchés similaires avec contrats/BdC + attestations de service fait ou bonne exécution ou bordereau de livraison ;
- Document prouvant la résidence de l'entreprise dans les régions d'intervention du projet (Hauts Bassins et Cascades) délivrée par les autorités compétentes

2- L'offre financière comprendra :

- la lettre d'engagement dûment remplie et signée ;
- le cadre du devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé ;
- le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.

Article IX. Langue de l'offre

L'offre préparée par le soumissionnaire ainsi que toute correspondance et tout document s'y rapportant échangés entre le soumissionnaire et Helvetas, seront rédigés en langue française. Tout document

imprimé fourni par le soumissionnaire et rédigé dans une autre langue, doit être accompagné d'une traduction en langue française. Seules les parties traduites en français seront prises en compte dans l'offre.

Article X. Lieu de livraison et de mise en service

La livraison des fournitures s'effectuera dans les lieux tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous :

Lots	Lieu de livraison :
Agroalimentaire et Artisanat	Mairie des communes indiquées
Lot 1	Banfora + Niangoloko + Bérégadougou + Tiéfora +Peni +Toussiana
Lot 2	Bobo Dioulasso
Lot 3	Bobo Dioulasso
Lo 4	Boni+ Boromo + Pâ+ Lena
Lot 5	Koumbia + Houndé
Lot 6	Banfora + Niangoloko
Lot 7	Bobo-Dioulasso
Lot 8	Boromo + Pâ + Houndé + Koumbia
Lot 9	Bérégadougou + Péni +Toussiana + Tiéfora +Lena + Boni
Matériels d'Elevage	
Lot 10	Niangoloko
Lot 11	Banfora
Lot 12	Bobo
Lot 13	Boni + Pâ
Lot 14	Boromo
Lot 15	Houndé
Lot 16	Koumbia + Lena
Lot 17	Peni + Bérégadougou
Lot 18	Toussiana + Tiefora
Animaux	
Lot 19	Banfora + Niangoloko
Lot 20	Bobo + Lena
Lot 21	Houndé + Koumbia
Lot 22	Boni + Boromo + Pâ
Lot 23	Bérégadougou + Tiéfora
Lot 24	Péni + Toussiana

Article XI. Garantie

La garantie demeure valable pendant un (01) an à compter de la livraison et de la mise en service de tous les équipements contenus dans l'annexe IIII.

Article XII. Délai de livraison

Le délai de livraison ne devrait pas excéder Vingt un (21) jours calendaires à compter du lendemain de l'ordre de service de commencer les livraisons.

Article XIII. Service après-vente

Le titulaire est tenu de fournir des services après-vente en conformité avec l'offre présentée.

Article XIV. Régime fiscal

Le présent marché sera exécuté en Hors TVA.

Article XV. Modalité de révision des prix

Les prix stipulés sont fermes et non révisibles

Article XVI. Proposition de rabais

Le soumissionnaire est autorisé à proposer, de sa propre initiative, des rabais éventuels sur le montant de son offre. Les rabais seront exprimés soit en pourcentage du montant de l'offre, soit en montant forfaitaire. Les rabais peuvent être conditionnels ou inconditionnels.

Helvetas ne prendra en considération que les rabais dont il juge les conditions acceptables.

La proposition de rabais devra figurer obligatoirement dans la lettre d'engagement. À défaut, cette offre de rabais ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation et de la comparaison des offres.

Article XVII. Montant de la proposition financière et caractère des prix

Les prix proposés par le soumissionnaire comprendront toutes les sujétions, charges et bénéfices y compris les taxes, impôts et droits divers.

Le soumissionnaire précisera dans sa lettre d'engagement le montant total de son offre en chiffres et en toutes lettres, tel qu'il ressort du devis estimatif. En cas de discordance entre le montant donné en chiffres et celui exprimé en lettres, le montant en toutes lettres fera foi.

Les prix unitaires devront être représentés toutes taxes comprises hormis la TVA dans le bordereau des prix unitaires, séparément en chiffres et en lettres. En cas de discordance entre le prix donné en chiffres et celui estimé en lettres, le prix en toutes lettres fera foi. Il est demandé aux soumissionnaires de donner des prix à chaque rubrique même si leur proposition ne comprend pas cette rubrique ou qu'aucune quantité n'est donnée pour celle-ci.

Le cadre du devis estimatif sera rigoureusement complété par le soumissionnaire par application des prix du bordereau des prix unitaires aux quantités données par Helvetas et figurant déjà sur le cadre du devis estimatif et quantitatif. En cas de discordance entre le prix unitaire utilisé dans le devis estimatif et celui donné dans le bordereau des prix unitaires, le prix donné par ce dernier fera foi.

Article XVIII. Délai de validité des offres

Les offres seront valables jusqu'à un délai de quatre-vingt et dix (90) jours au moins après la date limite de remise des offres. Une offre valable pour une période plus courte peut être écartée par la Commission d'attribution des marchés comme non-conforme aux dispositions de l'appel d'offres.

Dans des circonstances exceptionnelles Helvetas peut solliciter du soumissionnaire une prolongation du délai de validité de son offre. La demande et les réponses seront échangées par écrit. **Un soumissionnaire peut refuser de prolonger la validité de son offre sans perdre sa garantie de soumission.** Un soumissionnaire acceptant la demande de prolongation ne se verra pas demander

de modifier son offre ni ne sera autorisé à le faire, mais il lui sera demandé d'augmenter d'autant de jours la validité de sa garantie de soumission.

Article XIX. Forme et signature de l'offre

Le soumissionnaire remettra son offre sous enveloppe scellée et non identifiable, en un (01) original et en deux (02) copies indiquant clairement sur les exemplaires « original » et « copie » selon le cas. En cas de différence entre les deux types de documents, l'original fera foi.

L'original et toutes les copies de l'offre seront dactylographiés ou écrits à l'encre indélébile. Ils seront paraphés et signés par le soumissionnaire.

L'offre ne contiendra aucune mention interligne, ni rature ou surcharge, sauf ce qui est nécessaire pour corriger les erreurs du soumissionnaire. Auquel cas ces corrections seront paraphées par le (ou les) signataire(s) de l'offre.

CHAPITRE II : remise des offres

Article XX. Présentation des offres

L'offre comprendra une offre technique et une offre financière qui seront mises dans deux enveloppes séparées, cachetées.

Chacune de ces enveloppes (enveloppe no 1 – Offre technique et enveloppe no 2 – Offre financière) portera le nom du projet, le numéro et l'objet de l'avis d'appel d'offres (AAO) ainsi que l'adresse du soumissionnaire pour permettre de la lui renvoyer au cas où son offre ne serait pas recevable ou ne serait pas conforme aux conditions de l'appel d'offres.

L'enveloppe « technique » rassemblera toutes les pièces indiquées à l'article 8.1. ainsi que la liste des documents qu'elle contient.

L'enveloppe « financière » rassemblera toutes les pièces indiquées à l'article 8.2. ainsi que la liste de documents qu'elle contient.

Les pièces constitutives des offres doivent être ordonnées et facilement exploitables.

Les deux enveloppes no 1 et no 2 seront insérées dans une troisième grande enveloppe cachetée dite « enveloppe extérieure ». Celle-ci portera les indications suivantes :

« REPONSE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS/INTRANTS/EQUIPEMENTS POUR LES BENEFICIAIRES DU CO INVESTISSEMENT »
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

L'enveloppe extérieure doit être scellée et adressée à la Directrice Pays de HELVETAS

Une version électronique du dossier complet, doit également être fournie sur une clé USB. La version électronique doit être exactement identique à la version papier jointe

Article XXI. Date et heure limite de remise des offres

Les offres doivent parvenir au bureau de Bobo Dioulasso avant la date et l'heure indiquées dans l'avis d'appel d'offres.

Toute offre parvenue après l'expiration du délai indiqué dans l'avis d'appel d'offres ne sera pas reçue quel que soit le motif évoqué pour justifier ce retard.

Article XXII. Offre hors délai

Les dates et heures limites de remise des offres signifient la date limite et l'heure à laquelle l'offre doit avoir été effectivement reçue par Helvetas. Toute offre parvenue après expiration du délai sera écartée et non ouverte, quel que soit le motif du retard de réception.

Article XXIII. Modification et retrait des offres

Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après avoir remis sa soumission, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait soit reçue par Helvetas **avant la date limite de remise des offres.**

Aucune offre ne peut être retirée ou modifiée dans l'intervalle de temps compris entre les date et heure limites de remise et l'expiration de la période de validité de l'offre. **Le retrait de son offre par un soumissionnaire, pendant cet intervalle de temps, peut entraîner la saisie de sa garantie de soumission.**

Chapitre III : OUVERTURE ET ÉVALUATION DES OFFRES

Article XXIV. Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera dates et heures indiquées dans l'avis d'appel d'offre, en présence des soumissionnaires qui choisiront d'y assister ou de se faire représenter. Les soumissionnaires ou leurs représentants assistant à cette séance signeront une attestation de présence.

Tout d'abord, le président de séance s'assurera que chaque enveloppe est fermée et vérifiera les dates et heures de sa réception. Toute enveloppe reçue après les heures et date limites de remise fixées dans l'avis d'appel d'offres sera écartée immédiatement pour n'ayant pas respecté les conditions de l'appel d'offres.

Ensuite, le président de séance procédera à l'ouverture des plis et annoncera à haute voix :

- le nom du soumissionnaire,
- le montant de son offre (solution de base),
- le montant des rabais proposés (le cas échéant),
- les délais d'exécution et de validité,
- la présence ou l'absence des pièces exigées :
 - Une procuration écrite attestant l'habilitation de la personne à signer les pages requérant signature
 - une attestation d'inscription au Registre de commerce (RCCM);
 - une Attestation de Situation Fiscale (ASF) ;
 - une Attestation de Situation Cotisante (ASC) ;
 - une attestation de Non-engagement au trésor public (ANJE) ;
 - une attestation de la direction chargée de la réglementation du travail et des lois sociales ;
 - un certificat de non-faillite, de redressement et de liquidation judiciaire ;
 - une attestation d'absence de conflit d'intérêt (voir annexe) ;
 - une caution de garantie de soumission par lot (voir annexe). **Eliminatoire.**

L'absence ou le remplissage incomplet de l'une (ou plusieurs) de ces pièces ou de son (leur) authentification pourra entraîner le rejet de l'offre correspondante. **Après l'ouverture des offres, les pièces administratives manquante pourraient être compléter dans un délai de 72 heures par les**

soumissionnaires après la notification par courrier. Passé ce délai, les soumissionnaires seront disqualifiés pour la suite de la procédure.

Tous les renseignements mentionnés ci-dessus seront consignés dans le procès-verbal de la séance d'ouverture des plis, qui est signé par tous les membres de la commission d'ouverture des dossiers d'appel d'offre du présents marchés.

Article XXV. Examen des pièces composantes de l'offre

La sous-commission technique vérifiera la validité et la conformité des pièces suivantes :

1. Une procuration écrite attestant l'habilitation de la personne à signer les pages requérant signature le cas échéant;
2. une attestation d'inscription au Registre de commerce (RCCM);
3. une Attestation de Situation Fiscale (ASF) ;
4. une Attestation de Situation Cotisante (ASC) ;
5. une attestation de Non-engagement au trésor public (ANJE) ;
6. une attestation de la direction chargée de la réglementation du travail et des lois sociales ;
7. un Certificat de non-faillite, de redressement et de liquidation judiciaire ;
8. une caution de garantie de soumission par lot (voir annexe) éliminatoire ;
9. une confirmation d'absence de conflit d'intérêt (voir annexe) ;

Article XXVI. Confidentialités

Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique.

Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer l'autorité contractante lors de l'examen, de l'évaluation, de la comparaison des offres et de la vérification de la qualification des candidats ou lors de la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre par l'autorité contractante.

Nonobstant les dispositions ci-dessus, entre le moment où les plis seront ouverts et celui où le marché sera attribué, si un soumissionnaire souhaite entrer en contact avec HELVETAS pour des motifs ayant trait à son offre, il devra le faire par écrit.

Article XXVII. Évaluation de la recevabilité de l'offre

Avant de procéder à l'évaluation détaillée des offres, la commission d'évaluation vérifiera que chaque offre a été dûment signée et accompagnée des pièces requises garanties requises, et est pour l'essentiel conforme aux conditions de l'appel d'offres.

La sous-commission technique examinera respectivement :

- les documents apportant la preuve que les fournitures, équipements et sont admissibles.
- les documents apportant la preuve que les fournitures, équipements et sont conformes aux spécifications du dossier d'appel d'offres national.

La sous-commission technique peut tolérer des différences mineures, des vices de forme, des irrégularités sans conséquence pour autant que ces différences ne portent pas préjudice aux autres soumissionnaires ou n'affectent pas le classement des offres.

Article XXVIII. Evaluation des offres

✓ Evaluation des offres techniques

Les offres techniques seront notées sur 70 points et évaluées par notation comme suit :

Désignation	Points
Offre Technique	70
1) Expérience générale du soumissionnaire avec copies des attestations de bonne fin + Copies des contrats d'au moins trois (03) marchés similaires soit 3 points par marchés similaires dans chaque domaine d'intervention.	9
2) Expérience spécifique du soumissionnaire avec copies des attestations de bonne fin + Copies des contrats d'au moins trois (03) marchés de même nature que le lot postulé soit 10 points par marché fournit.	30
3) Document prouvant la résidence de l'entreprise dans les régions d'intervention du projet (Hauts Bassins et Cascades) délivrée par les autorités compétentes. (Joindre un certificat de résidence)	15
4) Calendrier d'exécution des livraisons en fonction des site.	10
5) Qualité de la présentation de l'offre	6

✓ Notation des offres financières

La commission procédera à l'évaluation financière et à la comparaison des offres évaluées techniquement conforme pour l'essentiel des critères.

Les offres techniquement conformes seront celles qui auront au minimum une note technique égale à 45 points.

Les erreurs arithmétiques seront corrigées sur la base ci-après :

s'il y'a contradiction entre deux montants, le prix unitaire fera foi et le montant total corrigé ;
s'il y'a contradiction entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettre prévaudra ;
si le soumissionnaire n'accepte pas la correction des erreurs, son offre sera écartée.

La comparaison des propositions financières se fera exclusivement sur la base des montants Hors taxes Hors douane, montant auquel Helvetas paiera la prestation.

Après cela, les offres financières seront notées sur 30 points. L'offre la moins disante se verra attribuer la note maximale de 30 points.

Les notes des autres offres seront déterminées par la formule suivante :

$$NF = m \times 30 / M$$

Avec :

NF = la Note Financière

M= Montant de l'offre financière notée

m= montant de l'offre la moins disante

NB : Il sera procédé à la vérification de la véracité des prix unitaires appliqués. Si après vérification ces prix s'avèrent très bas ou très haut par rapport aux prix appliqués dans les marchés de travaux publics au Burkina, l'offre du soumissionnaire sera rejetée.

Chapitre IV Attribution du marché

Helvetas Burkina Faso attribuera le marché au soumissionnaire jugé qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante, dont l'offre aura été déterminée **techniquement et financièrement** acceptable et évaluée selon la notation globale :

Elle est la somme de la note technique et de la note financière. La meilleure offre est celle qui aura obtenu la meilleure note dans le classement général des notes globales, et se verra attribué le marché.

Helvetas Burkina Faso se donne le droit de ne donner suite à tout ou partie de la présente consultation restreinte.

NB : Les fournisseurs peuvent postuler à l'ensemble des lots mais Helvetas pourrait en fonction des soumissions se réserver le droit de ne pas attribuer plus d'un (01) Lot par soumissionnaire.

Helvetas Burkina Faso se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer d'un maximum de 15%, au moment de l'attribution du marché ou en cours d'exécution du marché, le volume des fournitures sans changement de prix unitaires et d'autres stipulations et conditions.

6) Annulation

Helvetas se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure d'appel d'offres et de rejeter toutes les offres, à tout moment avant l'attribution du Marché, sans encourir pour autant une responsabilité quelconque vis à vis du ou des soumissionnaires concernés et sans être tenu d'informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.

7) Notification de l'attribution du marché

Avant que n'expire le délai initial de validité des offres arrêté par HELVETAS, celui-ci notifiera à l'attributaire du marché par correspondance directe, que son offre a été retenue. Cette lettre indiquera le montant que l'acheteur paiera au fournisseur conformément au marché.

NB : Après la notification aux fournisseurs retenus, les échantillons devront être apportés pour l'évaluation et la validation des items au bureau régional de HELVETAS à Bobo Dioulasso : Quartier résidentiel secteur N°05, Rue François Vilain / 01 BP 1206 Bobo-Dioulasso / Tél : +226 20 97 11 94.

La validation des échantillons permettra de poursuivre avec l'établissement du contrat et la signature par les deux (02) parties.

8) Retard dans l'exécution

L'indemnité forfaitaire par jour calendrier est fixée à **1/2000 (un deux millième)** de la valeur du lot concerné par jour de retard et jusqu'à concurrence de 30% (trente pour cent) du montant total du marché.

9) Constitution du Cautionnement définitif

Sans objet

10) Modalité de Paiement

Les paiements seront effectués en totalité après la réception du matériel, la signature des fiches de réception et le dépôt de la facture définitive.

Toutefois, Helvetas accorde une avance de démarrage de 30 % du montant du marché à tous attributaire qui en fera la demande. Cette avance sera entièrement couverte par une institution financière d'égale montant.

11) Règlement des litiges

En cas de litiges éventuels, les parties s'engagent à tout entreprendre afin de régler leurs différends à l'amiable avant de les porter devant un tribunal compétent à Ouagadougou.



Soutenu par la

 **Coopération
Autrichienne pour
le Développement**

**PIECE N°III : CAHIER DES PRESCRIPTIONS
TECHNIQUES ET PHOTOS ET IMAGES (Voir annexe I)**

Article No.	Désignation des Fournitures	Caractéristiques techniques demandées	Caractéristiques techniques proposées
LOT N°			
		•	
		•	
		-	
		-	

Fait à

Signature et cachet



Soutenu par la

 Coopération
Autrichienne pour
le Développement

**PIECE N°IV : CADRE DE BORDEREAUX DES PRIX
UNITAIRES**

Lot 1 :

N°	Désignation	Unité	Prix unitaires	
			Prix en chiffres	Montant en lettre

Fait à

Directeur/Responsable

Signature et cachet



Soutenu par la

 **Coopération
Autrichienne pour
le Développement**

**PIECES N°V : CADRE DES DEVIS QUANTITATIFS ET
ESTIMATIF**

Lot 1 :

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1					
2					
TOTAL					

Arrêter le présent devis estimatif et quantitatif à la somme de **FCFA HT**

Fait à

Directeur/Responsable
Signature et cachet

**PIECE N°VI : REPARTITION DES ITEMS PAR
COMMUNE ET PAR LOT (voir annexe II)**

PIECE N°VII : CAUTION DE SOUMISSION PAR LOT

N°	Lots	Garantie de soumission	Caution de soumission
Acquisition de matériels Agroalimentaire et d'artisanat			
1	Lot 1	Banfora + Niangoloko + Bérégadougou + Tiéfora +Peni +Toussiana	500 000
2	Lot 2	Bobo Dioulasso	650 000
3	Lot 3	Bobo Dioulasso	300 000
4	Lo 4	Boni+ Boromo + Pâ+ Lena	600 000
5	Lot 5	Koumbia + Houndé	450 000
Acquisition de matériels Agricoles			
6	Lot 6	Banfora + Niangoloko	200 000
7	Lot 7	Bobo-Dioulasso	300 000
8	Lot 8	Boromo + Pâ + Houndé + Koumbia	250 000
9	Lot 9	Bérégadougou + Péni +Toussiana + Tiéfora +Lena + Boni	300 000
Acquisition de matériels pour l'élevage (volailles, ruminants, et porcs)			
10	Lot 10	Niangoloko	150 000
11	Lot 11	Banfora	200 000
12	Lot 12	Bobo	500 000
13	Lot 13	Boni + Pâ	250 000
14	Lot 14	Boromo	260 000
15	Lot 15	Houndé	150 000
16	Lot 16	Koumbia + Lena	200 000
17	Lot 17	Péni + Bérégadougou	250 000
18	Lot 18	Toussiana + Tiéfora	300 000
Acquisition d'animaux pour l'élevage et l'embouche (volailles, ruminants, et porcs)			
19	Lot 19	Banfora + Niangoloko	150 000
20	Lot 20	Bobo + Lena	150 000
21	Lot 21	Houndé + Koumbia	100 000
22	Lot 22	Boni + Boromo + Pâ	200 000
23	Lot 23	Bérégadougou + Tiéfora	150 000
24	Lot 24	Péni + Toussiana	100 000

PIECE N°VIII : TABLEAU DE GARANTIE DEMANDE PAR ITEMS ET PAR LOT (voir annexe III)

**PIECE N°IX : MODELE DE CONFIRMATION DE
L'ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

ANNEXE 1 Modèle de Confirmation de l'absence de conflit d'intérêts

Je soussigné(e) confirme de

- Ne pas être ou avoir été directement impliqué dans la mise en œuvre du *projet BAARA*
- Ne pas travailler pour HELVETAS en temps plein.

Fait à

Directeur/Responsable

Signature et cachet

ANNEXE 4. Renseignements sur les Qualifications et les Capacités des Soumissionnaires Marchés de Fournitures et Services Courants

Nom du Soumissionnaire : _____

Les renseignements obligatoires donnés par le soumissionnaire dans les pages qui suivent seront utilisés pour la vérification de la qualification et de la capacité du soumissionnaire. Ces renseignements ne seront pas inclus dans le marché.

1.1 Constitution ou situation juridique du soumissionnaire		<i>[Joindre une copie]</i>
Lieu d'enregistrement :		_____
Principal lieu d'activités :		
Procuration du signataire de l'offre (s'il y a lieu)		<i>[Pièce jointe]</i>
1.2 Volume annuel total des fournitures et services livrés au cours des _____ dernières années en FCFA.	_____	

1.3 Fournitures et services courants livrés par l'Entreprise de nature et de volume similaires aux présentes fournitures au cours des _____ dernières années. Les montants seront indiqués en FCFA.
(Utiliser le modèle ci-après)

Nom du marché et pays	Nom du client et adresse complète	Types de fournitures et services et année de livraison	Montant du marché
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

NB : Joindre obligatoirement les copies de la page de garde et de signature des marchés similaires de procès-verbaux de réception

1.4 Marchés en cours d'exécution (Lister tous les marchés) **(Utiliser le modèle ci-après)**

Objet du marché et pays	Nom du client et adresse complète	Type de fournitures et services, date prévue de livraison, pourcentage d'avancement	Montant du marché

<u>NB : Joindre obligatoirement les copies de la page de garde et de signature des marchés similaires et les procès-verbaux provisoires de réception</u>			

b. Marchés résiliés au cours des cinq dernières années (Utiliser le modèle ci-après)

Objet du marché et pays	Nom du client et adresse complète	Types de fournitures, année de résiliation, motifs	Montant du marché
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

N.B. La rétention de l'information est assimilée à une fraude et sanctionnée comme telle.

c. Renseignements sur les litiges en cours impliquant le soumissionnaire. (Utiliser le modèle ci-après).

Autre(s) partie(s)	Cause du litige	Montant impliqué

Nom, adresse et numéros de téléphone, de télex et de télécopie des banques qui peuvent donner des références si elles sont contactées par l'ONG

ANNEXE 5. Modèle de lettre d'engagement

A

Monsieur le Directeur Pays de Helvetas
Burkina Faso

Ouagadougou, le

Objet : Fourniture et installations de divers équipements

Monsieur,

Après avoir examiné le dossier d'appel d'offres national ouvert N° (*insérer les numéros*) dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer, conformément au dossier d'Appel d'offres national ouvert, et pour la somme toutes taxes comprises de (*Indiquer prix total de la soumission en chiffres et lettres*) ou autres montants énumérés au bordereau des prix ci-joint et qui fait partie de la présente soumission (*description des fournitures et services*).

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer dans un délai de (*nombre de jours, semaines ou mois*) le matériel qui nous sera commandé et ce, à compter de la date que vous porterez sur votre ordre de service de commencer la livraison.

Si notre offre est acceptée, nous obtiendrons une garantie bancaire (sans objet) d'un montant de (*préciser pourcentage*) du montant du marché qui nous sera attribué, pour l'exécution satisfaisante de celui-ci.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de (*nombre*) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des plis; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente soumission, complétée par votre notification d'attribution du marché, constituera un contrat nous obligeant réciproquement.

Il est entendu que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre la moins-disante ni aucune des offres que vous recevrez.

La Direction de HELVETAS se libérera des sommes dues au titre de ce marché en faisant créditer notre compte n° (*indiquer le numéro du compte*) ouvert à (*indiquer la banque*) au nom de (*intitulé du compte*).

(lieu et date)

Signature

(Titre)